

BUREAU DES ENTREPRISES (BDE) Une mesure hors-sol imposée au pas de charge

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



TOUJOURS PLUS LOIN DANS LE LIEN ÉCOLE-ENTREPRISE

Annoncé comme une des mesures phares de la réforme de la voie professionnelle, le « BDE » se met en place, aux forceps, dans les 2 100 LP pour la rentrée 2023. Alors que ceux-ci sont déjà très (trop) prégnants, le BDE est censé renforcer les liens avec le monde économique des bassins d'emplois. Contestable dans son recrutement, bricolé dans son financement et en concurrence du DDF dans ses missions, le « bureau des entreprises » caractérise une réforme menée au pas de charge, qui méconnait profondément la réalité des LP.

LE « BUREAU DES ENTREPRISES » : QU'EST-CE QUE C'EST



Renforcer la présence de l'entreprise dans les LP revient comme un leitmotiv dans cette réforme. Le « BDE » intervient non seulement dans l'organisation et le suivi des PFMP mais également et c'est inacceptable, sur le plan des contenus et de l'organisation pédagogique. D'ores et déjà, les équivalents temps plein arrivant dans les académies actent la mutualisation entre plusieurs établissements. La matérialisation du « BDE » par un lieu physique spécifique risque d'être compliquée dans certains établissements.

UN RECRUTEMENT PROBLÉMATIQUE



La possibilité d'un recrutement extérieur de personnes issues du monde économique (chambres consulaires, fédérations professionnelles, opérateurs de compétences, entreprises, agences d'intérim, etc.) confirme un des axes de la réforme qui accrédite l'idée que l'entreprise serait centrale dans la formation professionnelle. Cette mission peut aussi être exercée par toute catégorie de personnels de l'Éducation nationale. Mais les conditions de travail et salariales restent floues.

UN FINANCEMENT BRICOLÉ



Cette mesure n'est pas financée de manière pérenne et repose en fait sur un montage fait de bouts de ficelles. Sont effectivement mis à contribution les moyens complémentaires d'emplois administratifs récemment attribués aux académies. Peut aussi être sollicité le fonds académique de mutualisation (FAM) des GRETA, alors que ceux-ci sont dédiés à la sécurisation des personnels. Il peut aussi s'accoler au pacte PLP.

DES MISSIONS CONCURRENTES DE CELLES DU DDF

Le BDE est placé sous l'autorité du DDF. Pour autant, ses missions empiètent sur celles des DDF et de leurs adjoint·es qui dans leurs activités quotidiennes travaillent déjà à la relation entre les lycées professionnels et les entreprises. Le « BDE » doit tenir compte de tous les publics, scolaires, apprenti·es, adultes.

Il s'agit de développer et faire vivre la relation école/entreprise :



avec les acteurs économiques du territoire (organisation d'événements, contribution à l'évolution de la carte des formations de l'établissement, et donc aux fermetures de filières !), collecte du solde de la taxe d'apprentissage...)



dans les parcours des « apprenants » (appui à la préparation des PFMP, appui avec France Travail dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle, installation de réseaux d'anciens élèves...).

Il doit aussi organiser les temps de formation en milieu professionnel et notamment assurer le suivi des gratifications.

MÉCONNAISSANCE TOTALE DU FONCTIONNEMENT DES LP

LE BDE C'EST...





- UN RECRUTEMENT PROBLÉMATIQUE ×
- UN FINANCEMENT BRICOLÉ
- DES MISSIONS CONCURRENTES DE CELLES DU DDF X ×
- UN RÔLE DANS LA FEMETURE DES FILIÈRES ×





LA CGT ÉDUC'ACTION CONTESTE ET LE FOND ET LA FORME DE CETTE MESURE QUI RENFORCENT LA PLACE DE L'ENTREPRISE DANS LES LP.

REVENDIQUONS

UN LP QUI SOIT UNE VOIE D'ÉMANCIPATION, PERMETTANT LA POURSUITE D'ÉTUDES OU L'INSERTION



AU CHOIX DE L'ÉLÈVE UNE DIMINUTION DES PFMP ET UNE RESTITUTION DES HORAIRES DISCIPLINAIRES



UNE RECONNAISSANCE DU POSTE D'ASSISTANT DDF ET DU RÔLE PÉDAGOGIQUE DU DDF



263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL





